

le prix des denrées alimentaires, je crois que la population en général a été convaincue qu'il ferait une enquête sérieuse et un rapport parfaitement honnête. M. O'Connor a fait son rapport. Des amis du Gouvernement se sentent atteints, ils se plaignent; et ce Gouvernement, qui a un si bon naturel, nomme une cour d'appel en faveur de ses amis qui se sentent lésés. Cette cour d'appel aura à reviser les décisions d'une commission nommée par le Gouvernement et payée sur les fonds publics.

Il me semble évident que l'Etat a des intérêts dans les entrepôts frigorifiques, vu que le Gouvernement leur a accordé de l'aide à plusieurs reprises. Le Gouvernement est en quelque sorte copropriétaire de ces institutions, et si jamais il y eut un sujet plus propre à une enquête publique, c'est bien la manière dont ces entrepôts ont été administrés par leurs propriétaires.

M. O'Connor a fait son rapport. Je n'ai aucun doute que le public a toute confiance dans l'exactitude des conclusions auxquelles il est arrivé, mais les amis du Gouvernement, qui se sentent frappés, ont obtenu la nomination d'une autre commission. De sorte que lorsque cette enquête sera terminée les amis du Gouvernement auront un rapport qui leur conviendra et tel qu'ils le désirent, et tout cela aux frais de l'Etat.

Au sujet de M. Henderson, dont le nom a été mentionné ici comme président de cette commission, c'est le même homme qui, il y a un an, était l'avocat du colonel J. Wesley Allison devant la commission royale qui a été chargée de s'enquérir de certaines allégations concernant la dépense de fonds publics par le ministère de la Milice.

Personne ne s'est opposé à ce que le colonel J. Wesley Allison s'assurât les services de M. Henderson. Je n'ai aucun doute qu'il a rempli fidèlement ses devoirs envers son client; mais le colonel Allison l'avait choisi parce qu'il était ami du Gouvernement. M. Henderson est très lié avec le Gouvernement et comme le colonel Allison l'était également à certains membres du Gouvernement à cette époque, il paraissait désirable que M. Henderson fût chargé de la défense du colonel Allison devant la commission royale. Je crois avoir entendu l'honorable premier ministre dire que la position de M. Henderson était purement honorifique, et je conclus de cette déclaration que le Gouvernement ne lui payera rien pour ses services. Est-ce bien cela ?

[M. Kyte.]

Le très hon. sir ROBERT BORDEN : Parfaitement.

M. KYTE: M. Henderson avait, il y a un an, un bon client, deux même si je ne me trompe, puisque, pendant que ses services étaient retenus par le colonel Allison, je me doute que le Gouvernement les lui payait. Le barreau a été largement représenté à l'enquête et il serait singulier que M. Henderson n'eût pas été payé par le Gouvernement s'il a adressé au ministère de la Justice un mémoire de ses frais. Si donc M. Henderson se charge de remplir sans rétribution ces fonctions qui lui ont été assignées, c'est peut-être que les services rendus au colonel Allison et la bande qui l'entourait il y a un an lui ont valu une récompense telle qu'il peut aujourd'hui se payer le luxe de remplir gratuitement ces fonctions. Le choix de M. Henderson me paraît quelque peu extraordinaire, après sa comparution pour le colonel Allison devant la commission royale. Les allégations et les accusations dont le colonel Allison a été l'objet et que la commission d'enquête a été chargée de rechercher procédaient de certaines transactions de la commission des munitions touchant l'adjudication d'entreprises. Constituée comme elle l'était dans le temps, la commission des munitions avait adjugé à certaine compagnie représentée par le colonel Allison, la fabrication de fusées, et cette commande avait valu au colonel Allison et son ami Lignanti, une jolie somme d'argent. Il se trouve que le chef de la commission impériale des munitions est aujourd'hui sir Joseph Flavelle, le président de la compagnie William-Davies. Je me demande si le public ne peut s'expliquer les motifs du choix que l'on a fait de M. Henderson pour diriger les délibérations de cette commission au cours de l'enquête sur le rapport de M. O'Connor, direction qu'il donnera gratuitement. Mon honorable ami d'Oxford-Nord (M. Nesbitt) a fait observer que ce n'était pas la place d'un avocat ni d'un homme de profession. Il s'agit de comptes à vérifier et il paraît étrange au public en général que M. Henderson ait été choisi pour président de cette commission, dont il est appelé à diriger les délibérations.

La suite des événements et la logique des choses rendent l'intention de mon très honorable ami absolument évidente aux yeux du public en général. S'il avait voulu d'un rapport en lequel le public aurait eu une confiance absolue, puisque lui-même semble